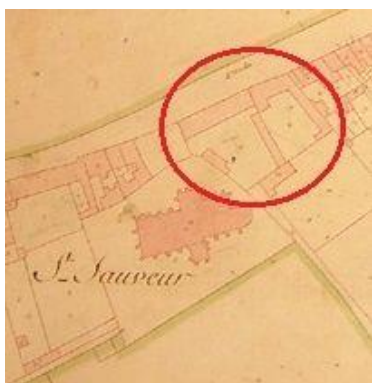




L'ANCIEN HOTEL D'HARCOURT- DESMAIRES, DEVENU PRESBYTERE DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

La maison correspondant à l'actuel presbytère de Saint-Sauveur apparaît pour sa première mention attestée dans le testament de **Jean III Desmaires** (né vers 1577, fils de Vincent Desmaires), qui laisse à sa mort, survenue le 10 novembre 1628 (en plus du manoir Desmaires, du manoir des Bréholles, du Quesnay de Golleville, et autres fiefs), « *deux maisons scises au bourg de Saint-Sauveur valant 30 liv. de revenu par an* » [1].



Cette part de son héritage revint alors à son fils aîné, Jean-François Desmaires (c. 1621-1651), qui y faisait semble-t-il sa résidence principale.

On trouve sur l'hôtel Desmaires de Saint-Sauveur une mention intéressante dans les actes du procès judiciaire d'un certain La Vallée, dit du Bocage, tenu en la juridiction du lieu au mois de mai de l'année 1662. La Vallée, de son vrai nom Gilles Terrier, était originaire du Mesnil-Amey où il avait travaillé comme menuisier, « *s'occupant à l'occasion de peinture, comme l'indique encore la litre ou peinture de deuil du sieur de Montané, peinte pour lui autour de l'église de cette paroisse* ». Fuyant pour dette, il avait laissé derrière lui une épouse et deux enfants en bas-âge. Ensuite employé comme « *coureur des tailles* » par le receveur de Valognes, il fut jugé une première fois vers l'an 1650 pour détournement de fonds par les juges de Saint-Sauveur, et mis dans les prisons du lieu. C'est alors, qu'ayant gravé un plat d'étain appartenant au capitaine Jean-François Desmaires, il fut remarqué par ce dernier, et se trouva ainsi employé à son service. « *La Vallée peignit la haute salle de son maître, crayonna toute sa vaisselle ; il était également habile à graver l'étain, le cuivre et l'argent* » ; également enlumineur (ou restaurateur de manuscrits anciens), joueur de viole et de violon, agissant aussi comme procureur du sieur Desmaires dans ses procès. Après la mort de Jean-François Desmaires, en 1651, La Vallée est placé à Picauville, chez le sieur d'Héroudeville-le-Courtois. A nouveau pris pour vol, il est condamné au bannissement hors de la province à perpétuité. Il revint cependant dans la région, travaillant en particulier pour les églises de Beuzeville-au-Plain, Montebourg, Houesville, Moon-sur-Elle, Cartigny. « *Pour les églises de ces trois dernières paroisses, il fit des contretables qu'il décora de tableaux de sa composition. Il interrompait ses travaux d'artiste quand on l'appelait pour jouer de la viole, pour saigner ou pour purger les malades* » [2].

En date du 12 juillet 1655, après le décès de Jean-François Desmaires sa veuve, Marie Gosselin, revendait pour 6000 livres l'une de ces deux maisons. Elle agissait alors au nom de ses enfants

mineurs qui « *vraysemblablement l'eussent vendue à leur majorité* » (ces enfants mineurs étaient Gaspard, Marie et Marguerite Desmairies). La propriété est alors décrite comme : « *une maisons scise au bourg dudit Saint-Sauveur appartenante audits enfants mineurs, ou ledit feu sieur (J.F.) Desmairies faisoit sa résidence de son vivant...le tout jouxte Mes^{es} François et Denys Fromont, prêtres, lesdits sieurs Srs de Hautmesnil et d'Auvers, les représentants du feu Sr de Launay Blondel, le cimetière de l'église et le pavé du bourg dudit St-Sauveur, la place de devant ladite église et le pavé du bourg dudict Saint-Sauveur* » [3]. Cette description correspond bien à la localisation du presbytère actuel.



Façade sur rue

Il est assez inattendu de constater que la vente de la demeure consentie par Marie Gosselin en 1655 concernait non à un particulier mais la communauté des « *révérendes et dévotes dames religieuses du monastère de la Visitation de Sainte-Marie dudit Saint-Sauveur* ». La communauté de sœurs de la Visitation, un ordre fondé par Jeanne de Chantal en 1610, n'eut en effet qu'une existence très éphémère à Saint-Sauveur. On sait d'après la correspondance de Jeanne de Chantal [4] et plusieurs autres sources historiques [5] que cette fondation connut un début de réalisation en 1654, à l'initiative de Damoiselle Jeanne Fréret de Saint-André (fille de maitre Jacques Freret, sieur de Saint-André, conseiller du roy enquêteur en la ville de Valognes), qui avait participé avec ferveur à la mission de saint Jean Eudes à Saint-Sauveur en 1643. A son instigation, le 3 aout 1654, les habitants de Saint-Sauveur donnaient leur consentement afin « *d'establir dans le bourg de ce lieu de Saint-Sauveur un monastère de filles de la Visitation de Sainte-Marie en tel lieu et endroit qu'ils pourront acquérir et qui leur sera propre et convenable pour servir Dieu* », estimant « *qu'un tel monastère sera avantageux non seulement pour l'ornement dudit bourg mais encore pour le bon exemple de piété et de dévotion qu'elles donneront aux habitants* ». Avant de racheter la propriété des Desmairies, les

visitandines de Caen avaient déjà acquis d'Avice Jourdan, sieur du Mesnil, une vaste propriété située dans le haut du bourg. Le choix de la maison Desmaires se justifiait probablement par son caractère plus central et sa proximité de l'église paroissiale.

Peu de temps après qu'elles aient acheté cette maison, les visitandines quittaient cependant Saint-Sauveur et devaient donc se décharger des biens qu'elles y possédaient. Il apparaît ainsi que Marie Gosselin, veuve de Jean-François Desmaires, avait récupéré la maison vendue par elle-même quelques années plus tôt ; elle y résidait en 1708 et décéda l'année suivante « *dans sa maison du bourg de Saint-Sauveur* ».



Façade sur cour de l'actuel presbytère

Le partage de sa succession, effectué le 1^{er} avril 1710, provoqua une nouvelle partition de l'édifice primitif en deux lots, qui furent attribués respectivement à Jean-Hervé Mangon, époux de Marie Desmaires, la fille aînée de Marie Gosselin, et à Marguerite Desmaires, sa cadette. Marguerite Desmaires, épouse de Jacques d'Harcourt, résidait ainsi dans la maison correspondant à l'actuel presbytère lors de sa mort, survenue en juillet 1735^[6]. Elle y demeurait à cette date en compagnie de l'une de ses filles, Marie-Anne d'Harcourt, qui y occupait un appartement donnant sur la cour. Les autres enfants de Marguerite et Jacques III d'Harcourt, Guillaume né en 1674, Marie-Marguerite, née en 1675, Jean-François, né en 1678, François, né en 1679, Marie Agnès, née en 1680 et Marie-Thérèse née en 1683, tous baptisés à St-Sauveur, semblent également avoir résidé avec leurs parents dans la maison du bourg.

Jacques III d'Harcourt, ayant renoncé à la succession de son épouse, il apparaît cependant que la maison de Saint-Sauveur ne fut pas transmise à ses propres enfants mais à la fille aînée de Marguerite Desmaires, Marie-Gabrielle Poerier, qui était née d'un premier mariage contracté en 1655 avec René Poerier. Ayant épousé Jean-François d'Anneville de Chiffrevast, Marie-Gabrielle Poerier transmet ainsi la demeure à cette puissante famille du Cotentin. Etant déjà bien pourvu en propriétés, disposant en particulier du château de Chiffrevast et d'un hôtel à Valognes, Jean-François d'Anneville ne vint pas cependant résider à Saint-Sauveur. Il laissa la jouissance de la maison du bourg à Marie-Anne d'Harcourt qui en payait la location et y résidait toujours à sa mort, survenue le 4 mars 1751.

On ignore encore par quelle biais cette maison revint ensuite à une autre famille de Saint-Sauveur, les Davy de Boisval, qui possédait à Saint-Sauveur le petit manoir du Grippois. L'un d'eux, Jean-Gabriel Davy, sieur de Boisval, fils aîné de maître Jacques Davy, était avocat au parlement. Il figure en 1765 parmi les trois échevins siégeant à l'hôtel de ville et vivait toujours en 1782

Le fait est qu'au début du XIX^e siècle l'un de ses descendants, Pierre Davy-de-Boisval, un ecclésiastique actif et engagé, en était le propriétaire. C'est lui qui, en 1827 proposa à la commune de Saint-Sauveur de lui céder « *la maison a lui appartenante, touchant à l'église ainsi que les jardins et pièces de terre y attenantes* » afin d'y établir son nouveau presbytère.

La proposition fut jugée très avantageuse, les élus estimant en particulier, lors de la séance du 10 avril 1827, que « *dans cette propriété on y trouve l'agrandissement du cimetière actuel trop petit et dont on a cherché depuis longtemps et infructueusement un terrain convenable pour en former un nouveau. De plus un superbe bâtiment présentant tous les avantages que l'on peut désirer pour servir à un presbytère* »^[7]. En revanche, ces mêmes élus signalaient aussi le mauvais état de la maison servant antérieurement de presbytère, « *une vieille mesure dont la propriété et plutôt onéreuse à la commune qu'avantageuse en raison des grandes réparations à y faire pour ne pas dire qu'elle devrait être rebâtie de nouveau* ». Soulignons que cette maison fut alors estimée à une valeur de 15000 f mais que la somme payée à Davy de Boisval fut seulement arrêtée à 7400 f.

Architecture

Si la réfection du hangar correspondant à la remise en dépendance est signalée en 1830, il ne semble pas en revanche que la maison presbytérale ait subi, du moins extérieurement, d'importantes modifications au cours des XIX^e et XX^e siècles. Il s'agit d'une construction relativement vaste, qui se développe sur huit travées et deux niveaux d'habitation.

Plusieurs ouvertures de la façade sur rue ont conservé des meneaux à chanfreins, vestiges d'une demeure Renaissance dont il subsiste aussi une cheminée monumentale, située au rez-de-chaussée de l'édifice.

La hauteur de cette habitation du XVI^e siècle étant moindre que la construction actuelle, on peut également retrouver sous les combles, sur la souche de cheminée du mur pignon occidentale, la trace des larmiers de son ancienne couverture. Il semble que de premières modifications furent apportées à l'édifice dans la première moitié du XVII^e siècle, date vraisemblable de l'établissement des fenêtres de combles à décor de conques donnant sur la cour et du percement des grandes fenêtres, initialement pourvues de meneaux, qui subsistent aujourd'hui.

La charpente actuelle (qui présente quelques signes de pourrissement préoccupants), appartient principalement à cette période et l'on repère aussi dans l'édifice quelques huisseries anciennes. Il apparaît que d'autres modifications sont encore intervenues à une date proche de 1700, incluant le portail charretier de la façade sud, la porte d'entrée actuelle et d'autres ouvertures de la même façade. On trouve intérieurement plusieurs manteaux de cheminées dans le style du XVIII^e siècle valognais, appartenant aussi à cette phase de construction, ainsi probablement que l'escalier en pierre, malheureusement massacré au XIX^e siècle.

D'autres travaux semblent être intervenus dans les années 1950, dont le détail pourrait sans doute se retrouver dans les archives de la Reconstruction.

Notons que l'extension de la demeure primitive, telle que divisée au XVIII^e siècle, se repère encore assez facilement dans le parcellaire actuel.



Décor de corniche en stuc avec putti parmi des bouquets de fleurs. Le même motif se retrouve au début du XVIII^e siècle au presbytère de Bricquebec et à l'hôtel de Chantore, à Valognes.

[1] André DUPONT, « Les Desmaires de Saint-Sauveur-le-Vicomte (1428-1710) », *Revue de la Manche*, t. VII, fasc. 27-28, octobre 1965, p. 109.

[2] Charles de BEAUREPAIRE, « Procès contre la mémoire des Suicidés », in *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, Rouen, 1892, p. 140-149.

[3] André DUPONT, *Ibid.*, p. 116.

[4] t. III, n°495, n°505.

[5] Françoise LAMOTTE, « Les Femmes du XVII^e et la tentation monastique », *Revue de la Manche*, fasc 75, 1977, p. 154

[6] Marguerite Desmaires déposa comme témoin c. 1675 dans le procès intenté contre Guillaume Simon, dit Varreville, prêtre, ancien religieux de l'abbaye voisine. Elle attesta en particulier que ce dernier, ayant suspendu un enfant par les cheveux au plancher de sa maison « fist rougir une palette au feu, de laquelle toute rouge, il luy grilla le derrière ». (R. VILLAND, in, SAHM 3^e série, 1974, p. 236)

[7] Registres des délibérations, archives communales.